Procès-Verbal de L'Assemblée Générale Du Chœur Du Carillon
Du 5 Mars 2014 à 19.00

Lieu : Salle de répétition habituelle au Collège Arnold Reymond, Pully

Comité : présents :	Présidente	Marie-France Faivret Campiche
	Directeur	Olivier Hartmann
	Trésorière	Evelyne Domenjoz
	Secrétaire	Francine Gorgerat
Excusés :	Vice président	Klaus-Dieter Semmler
	Membre	Marie-Claire Tafelmacher

Choristes présents (y compris comité) 21

Absents/Excusés : 10 Botta Yolanda / Campiche Anne /de Christen Bénédicte / Dumont Jacqueline / Jackson Christopher / Karakas Yolande / Magro Chrisitine / Schapfl Doris / Semmler Klaus-Dieter Tafelmacher Marie-Claire

Début de la séance : 19h15

La présidente, Marie-France Faivret Campiche ouvre la séance et souhaite la bienvenue à chacun.
La séance se déroule selon :

L'**Ordre Du Jour :**

1. **Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 mars 2013**
   Pas de remarque. Le PV est adopté à l'unanimité.

2. **Rapport de la présidente-** annexé aux archives

3. **Rapport de la trésorière Evelyne Domenjoz –**comptes annexés aux archives

Question de Francine au sujet du déficit de la soirée aux 4 Vents.
Nadine : Pourquoi envoyer les convocations par poste, ce qui en augmente le coût ?
D'après les statuts le cachet de la Poste fait foi en cas de litige…
Proposition : le faire par poste uniquement pour ceux qui n'ont pas d'email.

4. **Rapport des vérificatrices des comptes,** Jacqueline Dumont et Anne Campiche.

Approbation des rapports d'Evelyne et des vérificatrices.

5. **Rapport des activités 2013 par Olivier Hartmann, chef de chœur. Bilan de l'année 2013.**

Programme un peu rébarbatif au départ, mais bon investissement de tous.
Bonne évolution vocale, PROGRES !!
Année dans l'ensemble très réussie.

2014

Il faut compter avec environ 40 minutes de chant effectif à nos concerts.
Le choix des œuvres est limité par :
- les moyens vocaux, le nombre de choristes
- les questions de budget (solistes, instrumentistes)

Olivier propose chaque année un programme différent, et accorde de l'importance à l'unité de style au sein d'un même programme.
Cette année on se situe au XVIIème siècle, le grand siècle, dans un dialogue entre Monteverdi et M.A. Charpentier, l'Italie et la France.
On privilégie des pièces peu chantées pour nous faire connaître et éventuellement attirer de nouveaux choristes…

Question de Françoise : oui, nous serons accompagnés par des instrumentistes.

Les concerts extra muros ne nous rapportent rien.
Nous allons donc chanter 2 fois à Pully, au Prieuré, le même weekend, ce qui signifie une seule location des instruments…
Avec un public différent le vendredi et le dimanche.

Suggestion d'Hélène : comme en France, vendre le concert à la municipalité ?
Le Directeur : le marché choral fonctionne différemment en France.

Nadine : au Prieuré on n'a pas le droit d'encaisser des royalties.

Il y a pléthore de chœurs dans la région lausannoise.
Lia : pourquoi ne pas avancer le concert en octobre ?

Impossible cette année : nous ne serons pas prêts.
Lia propose des concerts- conférence pour les enfants des écoles de musique et ainsi viser une représentation scolaire.
Approuvé par le Directeur.

6. Le comité propose plusieurs solutions pour boucher le trou budgétaire , deux concerts au même endroit vont s'avérer totalement insuffisants :

1. demander à chaque choriste une promesse de versement, qui ne sera encaissé que si nécessaire.
2. organiser une souscription, par exemple 10 mesures de soliste soprano à 20.- ou 50.-, + évidemment la corbeille.
3. combler le déficit par nos réserves.

Le comité fait part au chœur qu'une demande de mécénat a été faite à deux Fondations pour la somme totale de 6.000.- Nous attendons les réponses.

Les charges importantes sont représentées par les honoraires du Directeur et les frais généraux.
Quant aux produits, il s'agit des cotisations et des soutiens.

Alfred pose la question de l'opportunité de 2 concerts le même weekend.

Les grands chœurs reçoivent chaque année la garantie de déficit. Pourquoi ne pas organiser des concerts payants à l'Octogone ?
Olivier Hartmann : Nous ne sommes pas assez nombreux pour cette scène, avec une acoustique plus difficile que dans une église, et celle-ci est juste magnifique au Prieuré. Pour bénéficier de l'aide il faut vendre beaucoup de billets dans une salle de 400 places !

La présidente : il faut tenter 2 concerts au Prieuré

Lia propose un flash-mob. Le chœur va chanter dans un centre commercial, où la musique tombe d'un coup du ciel, effet garanti ! Un ou 2 choristes pourraient s'habiller en costume d'époque. Bien sûr avec l'aval du gérant.
Approbation générale, éventuellement en dehors de Pully.
Lia : prévoir des partitions ? ou des flyers à distribuer au public.

5 Budget
Evelyne propose 3 budgets différents avec une souscription par membre de 50. -, 70.- ou 80.-

Alfred propose de laisser le montant à l'appréciation de chacun.

Hélène : inviter les commerçants à insérer de la pub pour payer nos frais d'impression. Approuvé par le Directeur qui rappelle que le montant de nos cotisations est très bas, et que d'autre part nous sommes peu nombreux.
Si on engage des solistes et des instrumentistes on touche plus de public.
Il propose également de partager nos concerts avec un chœur d'enfants.
Le Carillon pourrait former sa propre maîtrise

La Présidente : les charges pour les 2 prochains concerts s'élèvent à 6300.- solistes et instrumentistes compris.

Mary Ann : 1 CD de travail serait le bienvenu.
Le Directeur : cela représente un gros travail
Renata enregistre elle-même, mais les commentaires s'avèrent fastidieux.
Hélène : qu'en est-il de la solution électronique ?
Olivier Hartmann va faire un travail de recherche sur internet.

Le budget est adopté à la majorité en supprimant la souscription, avec un déficit de 2600.-

6. Le comité se représente pour ces 2 prochaines années. Approuvé par l'assemblée.

7. Doris, de suppléante devient vérificatrice, en compagnie de Martine et Françoise suppléante

8. Divers, propositions individuelles

Lia aimerait un répertoire profane. Le directeur répond que la musique sacrée ne représente pas nécessairement un choix délibéré, mais que ce répertoire constitue simplement la majorité du répertoire choral. Il n'a jamais été question ne pas aborder le répertoire profane -nous l'avons fait en juin 2011- mais les pièces profanes de notre niveau, pouvant être accompagnée par l'orgue ou quelques instruments sont rares. Beaucoup sont avec piano, un instrument souvent absent des églises, dont la location et le déplacement sont plus complexes que pour un orgue positif.

Lia : pourquoi pas un accompagnement à la harpe ?
Olivier Hartmann : c'est un accompagnement trop discret.
Mais la proposition reste ouverte, envisageable.

En ce qui concerne Evian, Lia aimerait que les prestations individuelles aient lieu en salle de répétition, en lieu et place de la cafeteria en fin de repas.

La Présidente : J'ai peur que cela coupe l'ambiance si nous quittons la salle à manger pour retourner dans la salle de répétition. Pourquoi pas envisager les prestations avec l'apéro en salle de répétition.
Vote : 10 pour la cafétéria
7 pour l'apéro
Chaque prestataire choisit son lieu de prestation.

Anne ne souhaite pas poursuivre la vente de vin. Martine accepte de la remplacer.

La pause aux répétitions proposée par Claudine est refusée à la majorité absolue…

Proposition de stage de solfège début août.

La Présidente propose fin juin un stage de technique vocale.

Distribution des bulletins d'inscription pour Evian.

Remerciements d'Alfred au comité, y compris Jacqueline Dumont.

L'assemblée générale se clôture à 21h15.

Claudine Schilliger
05.03. 2014